

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin

Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TELECOMMUNICATION

01

GOUVERNANCE PUBLIQUE

01

EDUCATION

03

INFRASTRUCTURE

06

COMMUNICATION

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ADMINISTRATION

06

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1619

10 Aout 2018

10 August 2018

17H48/5:48 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001/AONO/C18/CDPM/CMSOCK/2018 DU 09/08/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C18/CDPM/CMSOCK/2018 DU 09/08/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL . ROUTE LIMITE MBANDA (E.P NSING MANDENG)—SIPANDANG CHEFFERIE, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-09-2018

2	Reference	2018/001/AOIR/CIPM/CAMTEL Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINTN° 2018/001/AOIR/DG/CIPM/CAMTEL DU 08/08/2018, POUR LE RECRUTEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UN CABINET OU UNE AGENCE DE COMMUNICATION DANS L'ÉVÉNEMENTIEL, POUR ACCOMPAGNER CAMTEL DANS L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU NOUVEAU CÂBLE SOUS MARIN SAIL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-08-2018

3	Reference	002/AONO/C18/CDPM/CMSOCK/2018 DU 09/08/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C18/CDPM/CAED IIIÈME/2018 DU 09/08/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉÀ EKITÉ 2, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2018 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2ÈME.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-09-2018

4	Reference	35/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 01/08/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°35/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 01/08/2018 RÉALISATION D'UNE ORTHO-PHOTOGRAPHIE PLAN NUMÉRIQUE COULEUR ET D'UN MODÈLE NUMÉRIQUE DE TERRAIN DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-10-2018

5	Reference	N°58/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 30/07/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°58/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 30/07/2018EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE LIKOK-PONT PARO DE LA RN14 DANS LE RESEAU NORD REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS MINTP, LIGNE 52 36 467 03 33 00 20 2250.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-08-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	N°006/AONO/MINADER/CMPM/2018 DU 08 AOÛT 2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CMPM/2018 DU 08 AOÛT 2018 RELATIF A LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PADIR ET DU PADRT EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT: BIP (PADIR ET PADRT) EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	28-08-2018

7

Reference	N°011/AONO/MINADER/CMPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINADER/CMPM/2018 DU 08 AOUT 2018 POUR L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2018 LIGNE D'IMPUTATION N° 5230 394 023 300 022 041
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-08-2018

8

Reference	003 /DC/ RG-OU /F32/C.FBN/CIPM-AI/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003 /DC/RG-OU /F32/C.FBN/CIPM-AI/2018 DU 06 AOÛT 2018
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	31-08-2018

9

Reference	N°00000011/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00000011/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE N°13/GG/SPE/CIPM/2018 DU 16 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER POUR L'IMPRESSION DES MANUELS SCOLAIRES 2018/2019 A LA SOPECAM.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	016/C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 10 AOUT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 23 MAI 2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE DIBONGO, YATOU, MALIMBA, ET OLOMBE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	N°00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN°00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

13

Reference	N°D13-186/C/MINSANTE/CAB DU 09 AOUT 2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-186/C/MINSANTE/CAB DU 09 AOUT 2018 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINSANTE/CMPM/2018DU 18 JUILLET 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCEMALADIE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTECONTRE LA TUBERCULOSE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

14

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°02/AOIO/SPE/CIPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE TAQUEUSE AUTOMATIQUE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

15

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2018 DU 20 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN BAC DE PREFUSION POUR CHAINE DE RELIURE DE LIVRES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

16

Reference	005 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DÉTAILLÉES DU CONTEXTE GÉOLOGIQUE - GÉOMORPHOLOGIQUE DU COURS D'EAU ET DYNAMIQUE FLUVIALE, RECONNAISSANCES GÉOTECHNIQUES, QUALITÉ DES EAUX ET MATIÈRES EN SUSPENSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PETITE CENTRALE HYDRO À POUPEM PAR BATIÉ DANS LES HAUTS PLATEAUX DANS LE CADRE DU PROJET PLAN-VER SUIITE ÀL'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/2018 DU 31/05/2018.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

17

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/C-MGA/MO/SM/2018 DU 01/08/2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	N°00000022/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°00000022/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

19

Reference	N°00000024/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°00000024/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

20

Reference	016/D/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	DECISION N° 16/D/FEICOM/DG DU 10 AOUT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR ÉNERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTÉ INTÈGRES DE DIBONGO, YATOU, MALIMBA, ET OLOMBE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

21

Reference	003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA Lire
Titre/objet	DECISION N° 003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA DU 20/07/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 018, 019, 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 DU 13 JUIN 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

22

Reference	003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA Lire
Titre/objet	DECISION N° 003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA DU 20/07/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 018, 019, 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 DU 13 JUIN 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

23

Reference	003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA Lire
Titre/objet	DECISION N° 003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA DU 20/07/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 018, 019, 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 DU 13 JUIN 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	03 Lire
Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018 DU 29 JUIN 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO TSINGA ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

25

Reference	ADDITIF Lire
Titre/objet	ADDITIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/INS/ CIPM/2018 DU 25 JUILLET 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE POUR LE PERSONNEL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - EXERCICE 2018
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

26

Reference	01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/CAWAE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 24 JUILLET 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'EBOLWA DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	03 Lire
Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018 DU 29 JUIN 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C18/CDPM/CMSOCK/2018 DU 09/08/2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE
ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,
REGION DU LITTORAL . ROUTE LIMITE MBANDA (E.P NSING MANDENG)—SIPANDANG CHEFFERIE,
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). - EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 36 641450 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2018, le Préfet du Département de la Sanaga Maritime, lance pour le compte de la Commune de MASSOK, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation d'une route communale.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbre ;
- Dessouchage des bambous de Chine ;
- Reprofilage rapide ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø1000 ;
- Tête en maçonnerie pour buses Ø1000 ;
- Réfection du platelage en bois pour deux(02) ponts.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-sept Millions (27 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à leur patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire 52 36 641450 2811

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Préfecture d'Edéa, soit aux services de la Mairie de MASSOK, soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, ou au Service des Marchés de la Mairie de MASSOK dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK ou Recette des Finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, au plus tard **06/09/2018 à 11 heures** précises et devra porter la mention:

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/C18/CDPM/CMSOK/2018 du 09/08/2018
Pour les travaux de réhabilitation d'une route communale dans la Commune de MASSOK, Département de la
Sanaga- Maritime, Région du Littoral Route limite de MBANDA (EP NSING MANDENG) — SIPANDA
CHEFFERIE En procédure d'urgence
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans l'Annexe 11 du DAO, d'un montant égal à **2%** du coût prévisionnel, soit **Cinq cent quarante mille (540 000) CFA** toutes taxes comprises et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale lité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/09/2018 à 12 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

L'absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;

Toute pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;

1. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
4. La Non-conformité aux spécifications techniques ;
5. La non-conformité du modèle de soumission ;
6. La note technique inférieure à 75% des sous-critères ;
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière.
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie de travail ;

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa ou dans les Services de la Commune de MASSOCK

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**

EDEA le 9 Aout 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 2018/001/AOIR/DG/CIPM/CAMTEL DU 08/08/2018, POUR LE RECRUTEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE D'UN CABINET OU UNE AGENCE DE COMMUNICATION DANS L'ÉVÉNEMENTIEL, POUR ACCOMPAGNER CAMTEL DANS L'ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU NOUVEAU CÂBLE SOUS MARIN SAIL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Société Cameroon Télécommunications (CAMTEL) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres International Restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou une Agence de Communication dans l'Événementiel, pour accompagner CAMTEL dans l'organisation de la cérémonie d'inauguration du nouveau câble sous marin SAIL

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la conception, la préparation, la mise en œuvre de l'événement et l'évaluation post événementiel.

3. Cout Prévisionnel

un coût prévisionnel issu des études préalables de **500.000.000 de FCFA**).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets ou Agences de Communication sélectionnés après Appel à Manifestation d'intérêt N°2018/02/AMI/DG/DAP/CAMTEL du 24 Mai 2018, soumis au régime fiscal du réel et justifiant des capacités financières pour la réalisation des prestations ci-dessus décrites.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget Camtel 2018

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine de Camtel, Sous-Direction des Achats, sise au Blvd du 20 Mai à Yaoundé, 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats, sise au Blvd du 20 Mai à Yaoundé, 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 – Fax : (237) 222-23-03-03 dès publication du présent avis. Le retrait sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte d'affectation spéciale (CAS) de l'ARMP à la BICEC. Toute soumission devra comprendre ce reçu de versement. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront parvenir au Secrétariat de la Sous Direction des Achats sise au 6^e étage porte 602 du siège CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **27 / 08 /18 à 13h heure locale.**

Le dossier sera présenté dans trois (03) enveloppes distinctes "intérieures" ainsi qu'il suit :

I - pièces administratives

II- propositions techniques,

III - propositions financières.

Les enveloppes ci-dessus doivent être fermées. Elles seront placées à l'intérieur d'un pli "extérieur anonyme" hermétiquement fermé et portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°2018/001/AOIR/DG/CIPM/CAMTEL DU 08 / 08 /2018 pour le recrutement en procédure d'urgence d'un Cabinet ou une Agence de Communication dans l'Événementiel, pour accompagner CAMTEL dans l'organisation de la cérémonie d'inauguration du nouveau câble sous marin SAIL,

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours pour l'ensemble du projet.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant les montants de **dix millions (10 000 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel, le **27 / 08 /2018** à partir de **14h**, par ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier et une maîtrise de la réglementation sur les marchés publics notamment le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses modificatifs contenus dans les Décrets de mars 2012.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Seront rejetées les offres présentant les manquements ci-après :

Absence d'une pièce administrative ;

Dossier technique incomplet ;

Offre financière incomplète (BPU, DQE, SDP, SOUMISSION) ;

Non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les délais fixés par la CIPM après le dépouillement ;

Fausse déclarations ou falsification de documents ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Note technique inférieure à 80/100.

Critères essentiels de qualification et d'évaluation

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

a) *Qualification du personnel à mobiliser oui/non ;*

b) *Expérience du Bureau d'Etude ou du Cabinet dans les prestations similaires oui/non ;*

c) *Conformité aux spécifications techniques oui/non ;*

d) *Planning et délai de réalisation oui/non ;*

e) *Présentation de l'offre oui/non ;*

f) *Compréhension des prestations oui/non ;*

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu **80 %** sur l'ensemble des critères ci-dessus seront admis à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée « la moins-disante » et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour leur dépôt.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats, sise au 6^{ème} étage, porte 602, B.P. 1571 Yaoundé, Tél. (237) 222-23-40-65, (237) 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

YAOUNDE le 8 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOTO EMANE DAVID

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C18/CDPM/CAED IIIÈME/2018 DU 09/08/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE
MARCHÉ À EKITÉ 2, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2ÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP). -
EXERCICE 2018 MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 2ÈME.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 21 6414052811.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2018, le Préfet du Département de la Sanaga Maritime lance pour le compte du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 2, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **pour l'exécution des travaux de construction d'une halle de marché à Ekité 2, Commune d'Arrondissement d'Edéa 2', Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes :

- BLOC DE SIX BOUTIQUES
- HANGAR
- LATRINES
- INSTALLATION DU CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- SUPERSTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- EQUIPEMENT SPECIAL
- SECURITE INCENDIE
- ELECTRICITE
- PRISE EN CHARGE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **40 000 000 (quarantemillions)francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, sur la ligne d'imputation budgétaire **52 21 6414052811**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Préfecture d'Edéa, soit dans les services de la Mairie d'Edéa 2^{ème}, soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, ou au Service des Marchés de la Mairie d'Edéa 2^{ème} dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale d'Edéa 2^{ème} ou à la Recette des Finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet de la Sanaga Maritime à Edéa, au plus tard le **06/09/2018 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°002/AONO/C18/CDPM/CAED Ilième/2018 du 09/08/2018
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Pour les travaux de Construction d'une halle de marché à Ekité 2, Commune d'Arrondissement d'Edéa 2^{ème},
Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **(800 000) huit cent mille Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière). Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06/09/2018** au plus tard à **12 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département de la Sanaga Maritime,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. L'absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis ;
2. Toute pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. Non-conformité du modèle de soumission ;
7. Non satisfaction d'au moins 3 critères essentiels sur 5.
8. La note technique inférieure à 70% des sous-critères (soit moins de 14 sous-critères sur 19) ;
9. L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Expérience de l'entreprise ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie de travail ;
- Situation financière.

Chaque critère sera validé après satisfaction de :

- 100% des oui pour le critère à 1 et 2 sous-critères ;
- 80% des oui pour le critère à 5 sous-critères ;
- 75% des oui pour le critère à 4 sous-critères ;
- 65 des oui pour le critère à 3 sous-critères.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ou dans les Services du Maître d'Ouvrage.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48**.

EDEA le 9 Aout 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°35/AOIO/CUD/CIPM/2018 DU 01/08/2018
RÉALISATION D'UNE ORTHO-PHOTOGRAPHIE PLAN NUMÉRIQUE COULEUR ET D'UN MODÈLE
NUMÉRIQUE DE TERRAIN DANS LA VILLE DE DOUALA**

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)
IMPUTATION
CCM 1275 01 N

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Communauté Urbaine de Douala a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du **Projet de Drainage Pluvial (PDP) de la Ville de Douala**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la **réalisation d'une ortho-photographie plan numérique couleur et d'un modèle numérique de terrain dans la ville de Douala**.

2. Consistance des prestations

Le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de :

- La prise de vue aérienne ;
- La réalisation d'une ortho-photographie numérique couleur (rouge, vert, bleu) avec une résolution native de 20 cm, dans le système de projection WGS 84 UTM 32 Nord, les fichiers TIFF et TFW de géo référencement associés ;
- La réalisation d'une aéro-triangulation avec la livraison des données de positionnement ;
- La production du modèle numérique d'élévation, de surface et de terrain (MNE / MNS / MNT) nécessaires aux opérations de corrections géométriques des clichés et à des calculs hydrauliques sur les territoires concernés ;
- Les Fichiers de métadonnées, incluant le carroyage avec les contours des dalles et leurs noms ;
- Les corrections géométriques et radiométriques des clichés numériques ;
- L'élaboration d'une mosaïque des images traitées ;
- La livraison des fichiers ;
- La restitution d'une base de données vectorielle à partir de l'ortho-photographie sous-format « shp » de la voirie, des bâtiments, des équipements publics, des voies ferrées, de l'hydrographie, des espaces verts, du mobilier urbain ;
- En option traitement du nuage de points LIDAR.

3. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
Communauté Urbaine de Douala

Division des Marchés Publics

279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo

BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Avec copie à la Direction des Etudes, de la Planification, des Investissements et du Développement Durable

932, rue Sylvani – Enceinte de la Salle des Fêtes d'Akwa à Douala

E-mail : ongolo_ntongo@yahoo.fr avec copie à jeanyango@yahoo.fr et à martekey@yahoo.fr

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, dès publication du présent avis, de 8 heures à 15 heures, heure locale.

4. Acquisition du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre versement de la somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) Francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables. Cette quittance devra préciser les références de l'avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou du Groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'appel d'offres.

5. Remises des offres

Les Offres devront être soumises en **huit (08) exemplaires** dont **un (01) original, six (06) copies physiques et une (01) copie numérique sous CD-Rom ou clé USB**, marqués comme tels, contre récépissé, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **02/10/2018 à 13 heures précises, heure locale**.

6. Cautionnement Provisoire

Les Offres doivent comprendre une caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun d'un montant de **quatorze millions (14 000 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

7. Recevabilité des Offres

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

8. Ouverture des Plis

Les Offres seront ouvertes en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une bonne connaissance du dossier par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo à **14 heures, heure locale, le 02/10/2018**.

9. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont de deux ordres :

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Non satisfaction à 80% des caractéristiques majeures reprises dans les spécifications techniques de la fourniture ;
- Non-respect d'un (01) critère essentiel.

Critères essentiels

- Eligibilité ;
- Antécédents en matière de non-exécution de marché ;
- Situation et performance financière ;
- Expérience.

10. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux prescriptions de Dossier d'Appel d'Offres.

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

11. Renseignements Complémentaires

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : +237 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 1 Aout 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°58/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 30/07/2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE
COMMUNALE LIKOK-PONT PARO DE LA RN14 DANS LE RESEAU NORD REGION DE
L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS MINTP, LIGNE 52 36 467 03 33 00
20 2250.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS MINTP
IMPUTATION
52 36 467 03 33 00 20 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour l'exercice 2018, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route Communale LIKOK-PONT PARO de la RN14 dans le Réseau Nord Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien courant des routes Communale concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Groupe 1 : travaux manuels :

- Curage des buses,
- Curage des ouvrages,

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Remblai ;
- Déblai ;
- Débroussaillage ;
- Déroctage ;
- Emplois partiels ;
- Création des fossés et d'exutoire ;
- Couche de roulement ;
- Reprofilage simple ;
- Reprofilage compactage ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Curage de fossés et exutoires ;
- Tête de buse en maçonnerie ;
- Buse métallique ;
- Puisard ;
- Construction de fossés maçonnés ;
- Maçonnerie de moellons.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit :

Région	Département	Tronçon	Linéaire estimé (km)	Délai (mois)	Coût Prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
ADAMAOUA	VINA	LIKOK-PONT PARO DE LA RN14	30,5	06	234 114 194	Entretien courant
TOTAL			30,5	06	234 114 194	

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2018, Ligne 52 36 467 03 33 00 20 2250.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard le 31/08/2018 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°58/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 30/07/2018
 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route Communale LIKOK-PONT PARO
 de la RN14 dans le Réseau nord
 (Régions de l'Adamaoua).
 FINANCEMENT : Budget d'Investissement Publics MINTP,
 Ligne 52 36 467 03 33 00 20 2250.
 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. Ces délais courent à compter des dates de notification des ordres de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de :

Montant de la caution en FCFA
3 500 000

Cette caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, établis selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 31/08/2018 dès 14 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de ladite commission sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

a) Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

b) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;
- D'une capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI de montant au moins égale à 75 000 000 millions de FCFA

c) Dossier financier incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

d) Omission du BPU et/ou du DQE d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels prioritaires suivants :

- Une niveleuse ;
- Un camion benne ;

g) N'avoir pas exécuté au cours des dix dernières années 2008-2017, un marché de construction, de réhabilitation, d'ouverture, d'aménagement ou d'entretien de route de montant supérieur ou égale à 100 000 000 millions de FCFA;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 17 critères sur l'ensemble des 24 critères essentiels.

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 24 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 11 critères ;

c) Rapport documenté de la visite des lieux 1 critère ;

d) L'attestation de visite des lieux, signée, datée et cachetée 1 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès Direction des Affaires Générales (Sous – Direction des Marchés Publics), Tél. 222 22 95 11, Service des Appels d'Offres, Tel 222 231 422 au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA) au Ministère des Travaux Publics.

YAOUNDE le 30 Juillet 2018

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CMPM/2018 DU 08 AOÛT 2018
RELATIF A LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PADMIR ET DU PADRT EN PROCEDURE
D'URGENCE. FINANCEMENT: BIP (PADMIR ET PADRT) EXERCICE 2018.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la fourniture de trois (03) véhicules pick-up 4x4 au MINADER pour le compte du PADMIR et du PADRT.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de trois **(03)** véhicules pick-up 4x4 au MINADER.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **50 000 000** (cinquante millions) de Francs CFA TTC pour le lot **01**, et **25 000 000** FCFA TTC pour le lot **02**.

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres National Ouvert est constitué de deux lots répartis de la manière suivante :

- Lot1 : fourniture de deux (02) véhicules pick-up 4x4 au MINADER pour le compte du PADMIR
- Lot2 : fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4 au MINADER pour le compte du PADRT

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises agréées, de droit camerounais et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture de véhicules.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le **BIP (budget des projets exercice 2018)**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quatre mille **(64 000)** et quarante-deux mille **(42 000)** francs CFA payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard le 28 août 2018 à 14 heures, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CMPM/2018 DU 08 AOÛT 2018 RELATIF A LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES PICK-UP 4x4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DU PADMIR ET DU PADRT EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) **jours**.

La livraison se fera à la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat du MINDCAF (Garage Administratif Central de Yaoundé).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un ETS financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de :

- **Lot 1** : un million (1 000 000) de Francs CFA etvalable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.
- **Lot 2** : cinq cent mille (500 000) de Francs CFA etvalable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 28 août 2018 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférences de la DESA.

NB Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus détaillés originaux avec photos en couleurs, accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ou procès-verbal de validation du

prototype ;

- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années;
- Non-satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après:

Caractéristiques majeures	Valeurs
	Pick up
Cylindrée	? 2986 cc
Garde au sol	? 282 mm
Nombre de places assises	? 5 places
Nombre de portes :	? 04
Source d'énergie	Gasoil
Empattement	? 3085 mm
Capacité du réservoir	? 80 litres
Puissance fiscale :	? 09 CV
Couple maxi :	?197 Nm /2200 /tr-mn

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence du soumissionnaire : Avoir exécuté au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années.		
2	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
3	Délai de livraison		
4	Présentation générale du dossier		
5	Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures remplis, paraphés daté et signés à la dernière page		
6	Absence du certificat de garantie;		

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire peut être attributaire de tous les deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine

/Service des Marchés, Téléphone : 2 22 22 16 24, 3^e chalet).

YAOUNDE le 8 Aout 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINADER/CMPM/2018 DU 08 AOUT 2018
POUR L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLEEN
PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2018LIGNE D'IMPUTATION N° 5230
394 023 300 022 041**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5230 394 023 300 022 041

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Hydraulique Agricole (PDHA), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement d'un périmètre irrigué dans la localité de Mebengadjama, Arrondissement d'Edzandouan, Département de la Méfou Et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- I) Nivellement du site et de préparation du terrain ;
- II) Réhabilitation de 02 puits et Construction de 02 nouveaux puits ;
- III) Construction de 02 plates-formes et réservoir de stockage d'eau ;
- IV) Construction du local technique et de commande ;
- V) Mise en place de systèmes de mobilisation d'eau et de micro-irrigation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux aménagements hydro agricoles et Travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5230 394 023 300 022 041**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quatre mille (64 000) Francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être parvenue à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, au plus tard le 28 août 2018 à 14 heures et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINADER/CMPM/2018 DU 08AOÛT 2018 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE EN PROCEDURE D'URGENCE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).*

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux de réfection est de **Quatre (04) mois** à partir de la notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Etablissement financier ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances d'un montant de **un million (1 000 000) Francs CFA**.

Ces cautions seront valables pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps, le **28 août 2018** à **15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINADER dans la salle de conférence de la DESA/MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par des personnes de leur choix **dûment mandatées**.

13. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
- Non satisfaction d'au moins **80%** des critères essentiels.

NB : Toutes les pièces certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

2 Les principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

	Critères essentiels	OUI/NON
1	Chiffre d'affaires moyen ? à 30 millions	
2	Attestation de surface financière > 30 millions	
3	Références générales de l'entreprise et dans le domaine justifiées	
4	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés	
5	Expérience du personnel d'encadrement et administratif	
6	Organisation du chantier et Approche méthodologique d'exécution des travaux	
7	Présentation de l'offre	
8	Respect des délais prescrits par le Maître d'Ouvrage	
9	Le CCAP et le CCTP paraphé et signé à la dernière page	

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins **80% de Oui** pour **100** de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés du MINADER, téléphone 222 22 16 24.

YAOUNDE le 8 Aout 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 003 /DC/RG-OU /F32/C.FBN/CIPM-AI/2018 DU
06 AOÛT 2018**

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de réaffaition d'un forage muni d'un kit de pompe immergé électrique soJaÎFe et construction d'un château en Béton Armé avec bache plastique de 3080 litres et une borne fontaine à 04 robinets à l'EP de NJIYAWA, dans la Commune de Fouban, région de l'Ouest.

2. Allotissement

UNIQUE

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant »uinis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant: **HYDRAULIQUE.**

La participation à cet à omcuirence est aussi ouverte à toute entrqnise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

4. Financement

Commune de Fouban/PNDP

5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées est mis à la disposition par le maire de la Commune de Fouban, Autorité Contractante, d'Ouvrage toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Fouban et au PNDP Ouest, à partir du 06 Août 2018 pendant les jours ouvrables entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

L'enveloppe cachetée portera la mention :

«AVIS DE consultation DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 003/DC/RG-OU/F.32/CFBN/CIPM-AI/2018 DU 06 Août 2018

pour les Travaux de réalisation d'un forage muni d'un kit de pompe immergé électrique solaire et construction d'un château en Béton Armé avec bache plastique de 3000 litres et une borne fontaine à 04 robinets à l'EP de NJIYAWA dans la Commune de Fouban, région de l'Ouest.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Date limite de réception des offres	Le 31 Août 2018, à 10 heures
Lieu dépôt des offres	Mairie de Fouban

Toute offre présentée l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire

8. Delai de Livraison

90 jours

9. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de passation de marché de la commune de Fouban, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

FOUMBAN le 6 Aout 2018

Le 1er Adjoint au Maire

NJIFEN ASSAN

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N°00000011/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°0004/AONR-PU/CMP DU 12 JUIN 2018	PM/MINCOMMERCE/2018 ACQUISITION DU MATERIEL DE TRAVAIL (MATERIEL DE METROLOGIE) AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ADEMI CAMEROUN Délai de livraison : 60 jours Montant TTC : 23 297 038 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration de son projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (porte 206). Passé ce délai, les dites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION DE GRE A GRE
N°13/GG/SPE/CIPM/2018 DU 16 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER POUR L'IMPRESSION
DES MANUELS SCOLAIRES 2018/2019 A LA SOPECAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :
Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après est déclaré Adjudicataire de la consultation susvisée.

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MON
BOURSE MARCHE LOGPOM : situé au 270 Avenue UM NYOBE / Douala ; RC N° RC/DLA2013/A/1008 ; E-mail : bourse.marchelogpom@yahoo.com ; Tel : 699 52 02 45 / 670 07 14 69 / 696 34 18 41	Fourniture de papier pour l'impression des manuels scolaires 2018/2019 à la SOPECAM	Deux ce quatre-v cinq cen mille hu virgule c 812,5) f Toutes Compri

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction de l'Administration pour les formalités de signature du marché.

YAOUNDE le 3 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N°016/C/FEICOM/DG DU 10 AOUT 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2018 DU 23 MAI 2018 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE DIBONGO, YATOU, MALIMBA, ET OLOMBE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM), Communique :

Par décision N°016/D/FEICOM/DG du 10 AOUT 2018

L'entreprise ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
L'entreprise J & H Sarl, BP : 3221 Douala.	(78.837.260) soixante-dix-huit millions huit cent trente-sept mille deux cent soixante francs CFA TTC.	quatre (4) mois

Le responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire à 72 heures pour souscrire audit marché. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 10 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUEN°00000009/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE
D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRES
N°0002/AONR- PU/CMPM/MINCOMMERCE DU 06 JUIN 2018	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU DEPLOIEMENT DU SYGERME	TEAM INFORMATION SYSTEM Délai de livraison : 60 jours Montant TTC : 22 061 250 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration de son projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés (porte 206). Passé ce délai, les dites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-186/C/MINSANTE/CAB DU 09 AOUT 2018 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/MINSANTE/CMPPM/2018 DU 18 JUILLET 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Les soumissionnaires à l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné, sont informés que ledit Appel d'Offres est annulé

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le MINISTRE

MAMA FOUDA André

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°02/AOIO/SPE/CIPM/2018 DU 12 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE TAQUEUSE AUTOMATIQUE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :
Motif : Absence de soumissionnaire.

YAOUNDE le 6 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/SPE/CIPM/2018 DU 20 MARS 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN BAC DE PREFUSION POUR CHAINE DE RELIURE DE LIVRES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :
L'appel d'offres international ouvert n°03/AOIO/SPE/CIPM/2018 du 20 mars 2018 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un bac de préfusion pour la chaîne de reliure de livres à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) est déclaré infructueux.

Motif : Absence de soumissionnaire.

YAOUNDE le 6 Aout 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

COMMUNIQUE N°005 /AER/DG/DARH/SDA/SM/2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DÉTAILLÉES DU CONTEXTE GÉOLOGIQUE - GÉOMORPHOLOGIQUE DU COURS D'EAU ET DYNAMIQUE FLUVIALE, RECONNAISSANCES GÉOTECHNIQUES, QUALITÉ DES EAUX ET MATIÈRES EN SUSPENSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PETITE CENTRALE HYDRO À POUPEM PAR BATIÉ DANS LES HAUTS PLATEAUX DANS LE CADRE DU PROJET PLAN-VER SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/2018 DU 31/05/2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à l'Appel d'Offres National Restreint N°004/AONR/AER/DG/PLAN-VER/CIPM/2018 DU 31/05/2018, pour la sélection d'un bureau d'études en vue de la réalisation des études détaillées du contexte géologique - géomorphologique du cours d'eau et dynamique fluviale, reconnaissances géotechniques, qualité des eaux et matières en suspension pour la construction d'une petite centrale hydro à Poupem par Batié dans les Hauts Plateaux dans le cadre du projet PLAN-VER.

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire aux montant et délais ci-après :

● Bureau d'études adjudicataire	● Délais	● Montant HTVA en Francs CFA
● BXTG Sarl, ● B.P :6 429 Yaoundé - Cameroun ● Tel : (+237) 33014717 ● Email : bxtg_sarl@yahoo.fr	● ● 15 mois	● Trente millions six cent quatre-vingt-un huit cent cinquante (30 681 850)

L'adjudicataire est prié de prendre attache avec le Service des Marchés de l'AER pour souscrire la Lettre – Commande. Les entreprises dont les soumissions n'ont pas été retenues sont priées de passer retirer les copies de leurs offres dans un délai de 15 jours au Service des Marchés ; passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

Ce communiqué tient lieu de main levée de caution.

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRE

COMMUNIQUE N°01/C/C-MGA/MO/SM/2018 DU 01/08/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA-MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE:

LES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/C-MGA/2018 du 12 JUILLET 2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA, OBJET DE L'ADDITIF N° 01/A/C-MGA/MO/2018, SONT INFORMES QUE POUR DES RAISONS DE CALENDRIER, LA DATE DE DEPOT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PREVUE LE 19 AOUT 2018 RESPECTIVEMENT A 14 HEURES ET A 15 HEURES (HEURE LOCALE), **EST REPORTEE AU 24 AOUT 2018.**

LE RESTE SANS CHANGEMENT ./-

MEIGANGA le 1 Aout 2018

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

MINISTERE DU COMMERCE

**DECISIONN°00000022/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT
ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 modifié et complété par le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2018/271 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°002/MINFI du 09 mars 2016 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Finances ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Décision N°006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°0004/AONR-PU/CMPM/MINCOMMERCE/2018 du 12 juin 2018 pour la sélection d'un bureau d'études technique chargé du renforcement du dispositif du déploiement du SYGERME au Ministère du Commerce ;

Vu la soumission de la société ADEMI CAMEROUN ;

Vu le procès-verbal de la réunion de la réunion en date du 05 juin 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0004/AONR- PU/CMPM/MINCOM MERCE/2018 DU 12 JUIN 2018	ACQUISITION DU MATERIEL DE TRAVAIL (MATERIEL DE METROLOGIE) AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ADEMI CAMEROUN	23 297 038 FCFA	60 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration de son projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

**DECISIONN°00000024/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 09 AUG 2018 PORTANT
ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la Loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018 ;
Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 modifié et complété par le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2018/271 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°002/MINFI du 09 mars 2016 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Finances ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu la Décision N°006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N°0002/AONR-PU/CMPM/MINCOMMERCE/2018 du 06 juin 2018 pour la sélection d'un bureau d'études technique chargé du renforcement du dispositif du déploiement du SYGERME au Ministère du Commerce ;
Vu la soumission de la société TEAM INFORMATION SYSTEM ;
Vu le procès-verbal de la réunion en date du 23 mai 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés ;
Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence suivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0002/AONR-PU/CM DU 06 JUIN 2018	PM/MINCOMMERCE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DU DEPLOIEMENT DU SYGERME	2018 TEAM INFORMATION SYSTEM	22 061 250 FCFA	60 jours

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se

Le *MINISTRE*

présenter, dès publication de la présente Décision, à la
Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics
(porte 102), pour l'élaboration de son projet de Lettre-Commande.

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée
partout où besoin sera./-

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N° 16/D/FEICOM/DG DU 10 AOUT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT RELATIF À LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR ÉNERGIE SOLAIRE DES CENTRES DE SANTÉ INTÈGRES DE DIBONGO, YATOU, MALIMBA, ET OLOMBE DANS LA COMMUNE DE MOUANKO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du FEICOM, modifié et complété par le décret N°2006/182 du 31 mai 2006 ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2018 du 23 mai 2018 relatif à la réalisation des travaux d'électrification par énergie solaire des centres de santé intègres de DIBONGO, YATOU, MALIMBA, et OLOMBE dans la Commune de MOUANKO

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise **J & H SARL, BP : 3221 Douala, TEL : (237) 699 547 474 / 667 547 474** est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'électrification par énergie solaire des centres de santé intègres de DIBONGO, YATOU, MALIMBA, et OLOMBE dans la Commune de MOUANKO, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/FEICOM/CIPM/2018 du 23 mai 2018, pour un montant de **soixante-dix-huit millions huit cent trente-sept mille deux cent soixante (78.837.260)francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution **de quatre (4) mois**, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2 : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du marché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 10 Aout 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**DECISION N° 003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA DU 20/07/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 018, 019, 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 DU 13 JUIN 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banyo (Autorité Contractante),

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et Portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000136/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur HADJI IBRAHIMA aux fonctions de Maire de la Commune de Banyo ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu la lettre circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 018,019,020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 du 13 juin 2018 ;

Considérant la non acquisition du Dossier d'Appel d'Offres et la non remise des offres par les soumissionnaires en date du 19 juillet 2018 à 14 heures précises conformément aux dispositions des articles 10 et 11 des Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus visés ;

Décide :

Article 1er: Sont déclarés infructueux, les Avis d'Appel d'Offres N° 018, 019 et 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/CBYO/CDPMP/2018 du 13 juin 2018, relatifs aux prestations ci-après :

- Les finitions des travaux d'aménagement de la résidence du Maire de la Commune de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua ;
- Travaux construction de la bibliothèque municipale. Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo. Région de l'Adamaoua ;
- Travaux d'aménagement des locaux devant abriter la station de la Radio Communautaire, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo. Région de l'Adamaoua.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-.

BANYO le 20 Juillet 2018

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**DECISION N° 003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA DU 20/07/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 018, 019, 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 DU 13 JUIN 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banyo (Autorité Contractante),

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et Portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000136/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur HADJI IBRAHIMA aux fonctions de Maire de la Commune de Banyo ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu la lettre circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 018,019,020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 du 13 juin 2018 ;

Considérant la non acquisition du Dossier d'Appel d'Offres et la non remise des offres par les soumissionnaires en date du 19 juillet 2018 à 14 heures précises conformément aux dispositions des articles 10 et 11 des Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus visés ;

Décide :

Article 1er: Sont déclarés infructueux, les Avis d'Appel d'Offres N° 018, 019 et 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/CBYO/CDPMP/2018 du 13 juin 2018, relatifs aux prestations ci-après :

- Les finitions des travaux d'aménagement de la résidence du Maire de la Commune de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua ;
- Travaux construction de la bibliothèque municipale. Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo. Région de l'Adamaoua ;
- Travaux d'aménagement des locaux devant abriter la station de la Radio Communautaire, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo. Région de l'Adamaoua.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-.

BANYO le 20 Juillet 2018

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO BANYO

**DECISION N° 003/2018/D/DIF/C-BYO/SG/STA DU 20/07/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LES AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 018, 019, 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 DU 13 JUIN 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banyo (Autorité Contractante),

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et Portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000136/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur HADJI IBRAHIMA aux fonctions de Maire de la Commune de Banyo ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°001/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organisations Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu la lettre circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 018,019,020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/C-BYO/CDPMP/2018 du 13 juin 2018 ;

Considérant la non acquisition du Dossier d'Appel d'Offres et la non remise des offres par les soumissionnaires en date du 19 juillet 2018 à 14 heures précises conformément aux dispositions des articles 10 et 11 des Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus visés ;

Décide :

Article 1er: Sont déclarés infructueux, les Avis d'Appel d'Offres N° 018, 019 et 020/AONO/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/CBYO/CDPMP/2018 du 13 juin 2018, relatifs aux prestations ci-après :

- Les finitions des travaux d'aménagement de la résidence du Maire de la Commune de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua ;
- Travaux construction de la bibliothèque municipale. Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo. Région de l'Adamaoua ;
- Travaux d'aménagement des locaux devant abriter la station de la Radio Communautaire, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo. Région de l'Adamaoua.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-.

BANYO le 20 Juillet 2018

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

**ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018
 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018 DU 29 JUIN 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA
 SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE
 ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO TSINGA ET CONSTRUCTION DES
 INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA
 MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, dans les **services du Maire de la Commune d'Awae**, au plus tard le **09 août 2018 à 14 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°018 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE/2018 DU 29 JUIN 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO TSINGA ET LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE,

FINANCEMENT BIP-COMMUNE D'AWAE - EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, à la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba**, au plus tard le **14 Août 2018 à 13 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE/2018 DU 29 JUIN 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO TSINGA ET LA CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE,

FINANCEMENT BIP-COMMUNE D'AWAE - EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances. Le montant de la caution est fixé à Deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

2	Cautionnement Provisoire
	Lire plutot Tenders must be accompanied by a provisional guaranty as per the model indicated in the tender file by issued by a bank or approved by the Ministry of Finance and in the amount of 240 000 (Two hundred and forty thousands)F CFA. The absence of the provisional guaranty or its non-conformity with the model attached in the Bidding Documents leads to the inadmissibility of the bid. The provisional guaranty shall be automatically released not later than thirty (30) days after the expiry of the validity of the tenders for unsuccessful tenderers. In the event that the tenderer is awarded the contract, the provisional guaranty will be released after the final guaranty has been lodged. Bank checks, even certified, are not accepted in the place of the provisional guaranty.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 09 août 2018 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Afamba, dans les services du Préfet du Département de la Mefou et Afamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier. A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 14 Août 2018 à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier. A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB** ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (**la CRPM-CE I et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authenticité**) ;
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- d) Note technique **inférieure à 80/100** ;
- e) Ingénieur de Génie Civil non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;
- f) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
- g) Offre financière incomplète.

1) Présentation (5 pts)

● N°	● RUBRIQUES	● COTATION
● A	● PRESENTATION	● 5 points
● 1	● Qualité, Reliure, intercalaire	● 5 points
●	● Total	● 5 points

● 2) Qualité des moyens en personnel (45 pts)

● N°	● RUBRIQUES		
● A	● PERSONNEL		
● 1	● Chef de mission		
● 1.1	● Formation : Ingénieur de Génie Civil		
	● Niveau		● >=BAC + 3
	● Points	● 0	● 3
● 1.2	● Copie certifiée du diplôme + photocopie certifiée conforme de la CNI		
	● Production	● Non produite	● Produite (1 X 2)
	● Points	● 0	● 2
● 1.3	● CV + Attestation de disponibilité datés et signés		
	● Production	● Non produite	● Produite (1.5 X 2)
	● Points	● 0	● 3
● 1.4	● Expérience générale		
	● Nbre d'années	● n? 5	● 5 ? n ?10
	● Points	● 0	● 3

● 1.5	● Expérience dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des routes			
	● Nbre d'années	● n? 3	● 3 ? n ?10	● n ?10
	● Points	● 0	● 5	● 7
● 2	● Technicien de suivi			
● ● .1	● Formation : technicien supérieur de Génie Civil			
	● Niveau		● >=BAC + 2	
	● Points	● 0	● 5	
● 2.2	● Copie certifiée de diplôme + photocopie certifiée conforme de la CNI			
	● Production	● Non produite	● Produite (0.5 X 2)	
	● points	● 0	● 1	
● 2.3	● CV + Attestation de disponibilité datés et signés			
	● Production	● Non produite	● Produite (0.5X 2)	
	● Points	● 0	● 2	
● 2.4	● Expérience générale			
	● Nbre d'années	● n? 3	● 3 ? n ?8	● n? 8
	● Points	● 0	● 3	● 5

● 2.5	● Expérience dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des routes.			
	● Nbre d'années	● n? 2	● 2 ? n ?5	● n ? 5
	● Points	● 0	● 1	● 3
● 3	● Expert ● en hydraulique villageoise			
● 3.1	● Formation : Technicien supérieur de Génie rural ou équivalent			
	● Niveau		● >=BAC + 3	
	● Points	● 0	● 3	
● 3.2	● Copie certifiée du diplôme + photocopie certifiée conforme de la CNI			
	● Production	● Non produite	● Produite (0.5 X 2)	
	● points	● 0	● 1	
● 3.3	● CV + Attestation de disponibilité datés et signés			
	● Production	● Non produite	● Produite (0.5 X 2)	
	● Points	● 0	● 2	
● 3.4	● Expérience générale			
	● Nbre d'années	● n? 3	● 3 ? n ?8	● n? 8
	● Points	● 0	● 1	● 2

● 3.5	● Expérience dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation des forages et adduction d'eau potable.				
	● Nbre d'années	● n<2	● 2?n<5	● n?5	
	● points	● 0	● 2	● 3	
●	●	●	●	●	●

•

3)- REFERENCES DU BET DES 05 DERNIERES ANNEES (30 PTS)

- **1) Expérience justifiées dans le Contrôle des travaux de construction et réhabilitation des routes (Attestation de fin ou PV de réception et première et dernière page des contrats) (10 pts)**

• Nombre de projets

• Entre 1 et 2

• 3

• Nombre de points

• 3

• 5

• **Total 1**

•

- **2) Expérience spécifique dans le contrôle ou les études des projets de construction et de réhabilitation de routes**

• Nombre de projets

• 1

• 2 à 3

• Entre 1 et 2

• 1.25

• 3

• **Total 2**

•

- **3) Expérience dans la maîtrise d'œuvre générale dans le domaine des BTP [10 pts]**

• Nombre de projets

• Entre 1 et 2

• 3

• Nombre de points

• 2

• 4

• **Total 1**

• **TOTAL GROUPE 2**

●

● 4)- Moyens techniques et matériels (20 pts) (accompagnés de justifications de propriété)

● 1) Matériel informatique (avec justificatifs)

● Type matériel	● Nombre	● Note ma
● Ordinateur de bureau, Ordinateur Portable	● 2 (1 pt/ord)	● 2
● Imprimante+Photocopieur+Fax	● 3 (1 pt/matériel)	● 3

● TOTAL 1

● 2) Moyens logistiques (avec justificatifs)

● Type de véhicule	● en propre	● Note ma
● Véhicule 4x4 pick-up double cabine	● 1	● 1
	● 2	● Entre 2
	● ? 3	● 3 4

● ? 3

● 3) Matériel de laboratoire

● Nom du matériel	● En propre ou en location	● Note ma ● Nbre
-------------------	----------------------------	---------------------

● Matériel géotechnique	● 1pt/matériel compatible à la mission	● 5
● TOTAL 3		
● 4) Autres moyens (topographie etc)		
● Type de matériel	● en propre	● en Loca
● Niveau NACK2 ou similaire	● 2	● 1
● Station Totale	● 2	● 1
● Accessoires	● 1	● 0,5
Lire plutot		

Critères éliminatoires :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/2017 ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (l'Autorité Contractante se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document) ;
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- d) Note technique inférieure à 80/100 ;
- e) Ingénieur de Génie Civil non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;
- f) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
- g) Offre financière incomplète.

5 Autres

Au lieu de ...

N/A ● Nom du Soumissionnaire

5 Autres

Lire plutot

1) Qualité des moyens en personnel (45 pts)

N°	
A	
1	
1.1	
	Niveau
	Points
1.2	Copie certifiée
	Production
	points
1.3	CV +
	Production
	Points
1.4	
	Nbre d'années
	Points
1.5	Expérience dans le domaine des
	Nbre d'années
	Points
2	

.1	Form	
	Niveau	
	Points	
2.2	Copie certifiée	
	Production	
	points	
2.3	CV +	
	Production	
	Points	
2.4		
	Nbre d'années	
	Points	
2.5	Expérience dans le domaine des	
	Nbre d'années	
	Points	
3		
3.1	Formation :	
	Niveau	
	Points	

REFERENCES DU BET DES 05 DERNIERES ANNEES (30 PTS

3.2	Copie certifiée	
	Production	
	points	
3.3	CV +	
	Production	
	Points	
3.4		
	Nbre d'années	
	Points	
3.5	Expérience dans le domaine des	
	Nbre d'années	
	points	

1) Expérience justifiées dans le Contrôle des travaux de construction et réhabilitation des routes (Attestation de bonne fin ou PV de réception et première et dernière page des contrats) (10 pts)

Nombre de projets	Entre 1 et 2	3	4	?
				5
Nombre de points	3	5	7	10
Total 1				

2) Expérience spécifique dans le contrôle ou les études des projets de construction et de réhabilitation de route

Nombre de projets	1	2 à 3	4	?
				5
Entre 1 et 2	1.25	3	5	10
Total 2				

3) Expérience dans la maîtrise d'œuvre générale dans le domaine des BTP [10 pts]

Nombre de projets	Entre 1 et 2	3	4	?
				5
Nombre de points	2	4	7	10
Total 1				

TOTAL 1+2+3

MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS (ACCOMPAGNES DE JUSTIFICATIONS DE PROPRIETE) (25 PTS)

2.1) Matériel informatique (avec justificatifs)

Type matériel	Nombre	Note maximale	
Ordinateur de bureau	2 (1.5pt/ord)	3	
Imprimante	2 (1 pt/imprimante)	2	
Photocopieur+Fax	2 (1pt/mat)	2	

Ordinateur portable	3 (1 pt/ord)			3	
Sous total 1				/10	
2.2) Moyens logistiques (avec justificatifs)					
Type de véhicule	en propre	Note	En Location	Note	
Véhicules 4x4 pick-up double cabine	1	1	1	1	
	2	3	Entre 2 et 3	3	
	? 3	5	? 4	5	
Sous total 2					
2.3) matériel géotechnique					
Nom du matériel	En propre ou en location	Nbre	Note maximale	Note	
Matériel géotechnique	1pt/matériel compatible à la mission	5	5		
Sous total 3					
2.4) Autres moyens (topographie etc)					
Type de matériel	en propre		en Location		
Niveau NACK2 ou similaire	2		1		
Station Totale	2		1		
Accessoires	1		0,5		
Sous total 4					
TOTAL 1+2+3				/25	
TOTAL NOTE TECHNIQUE					/100

Nom du Soumissionnaire :

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le MAIRE

AKONO ZE Jean Marie

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ADDITIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/INS/ CIPM/2018 DU 25 JUILLET 2018 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE POUR LE PERSONNEL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1

Critères d'évaluation

Au lieu de ...

11. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1) Note technique inférieure à 75 points sur cent;

2) Absence de l'agrément CIMA;

3) Absence d'une pièce administrative ;

4) Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;

5) Présence d'informations financières dans l'offre administrative et offre technique.

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	5
2	Références du soumissionnaire	25
3	Proposition technique	70
TOTAL		100

Lire plutot

note technique inférieure à 70%

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

COMMUNE AWAE

ADDITIF N°01 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/CAWAE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 24 JUILLET 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'EBOWA DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, au plus tard le <u>14/08/2018</u> à 14h130tnn (heure locale), et devront porter la mention AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAWAE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 24/07/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'EBOWA, DANS LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)
	Lire plutôt Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Délégation Départementale de Passation des Marchés Publics de la MEFOU et AFAMBA, au plus tard le 17/08/2018 à 14 H 30 Mn (heure locale), et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAWAE/DDMAP-MAF/SPM/CDPM/2018 DU 24/07/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'EBOWA, DANS LA COMMUNE D'AWAE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le <u>14/08/2018</u> à 15h30mn dans la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la MEFOU et AFAMBA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance. d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.
	Lire plutôt L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 17/08/2018 à 15 Heures 30 Mn dans la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la MEFOU et AFAMBA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

14.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence d'une pièce de l'offre administrative;
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié;
- 4- Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- 5- Dossier' ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% d'éléments Positifs;

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur

- 1- L'Attestation et ie Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire;
- 2- La présentation du dossier de Soumission ;
- 3- Références;de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des Bâtiments;
- 4- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- 5- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- 6- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- 7- Là Capacité financière de l'entreprise.

Lire plutot

Evaluation des critères éliminatoires

Elle sera faite sur la base de critères prédéfinis auxquels sera attribuée l'une des valeurs suivantes : valeur 1 (Oui) lorsque l'offre répond au critère, Valeur 0 (Non) dans le cas contraire. La grille d'évaluation à cette étape sera la suivante :

N°	CRITERES ELIMINATOIRES
1	Absence d'une pièce dans l'offre administrative;
2	Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3	Omission d'un Sous Détail des Prix quantifié
4	Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
5	Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% d'éléments positifs;

YAOUNDE le 10 Aout 2018

Le MAIRE

AKONO ZE Jean Marie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU CENTRE

**ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022
 BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018 DU 29 JUIN 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR
 LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE
 MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES SOCIO-ECONOMIQUES DANS
 LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre contre récépissé, au plus tard le 20 juin 2018 à 14 heures précises, heure locale et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 022BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE I/2018 DU 31 MAI 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la salle de conférence de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba contre récépissé, au plus tard le 14 Août 2018 à 14 heures précises, heure locale et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 022BIS/AONO/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-CE/2018 DU 29 JUIN 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ENTREE PLAQUE 33-VILLAGE MINKOMILALA-SORTIE ABOMBO AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.



2	Recevabilité des Offres
	Lire plutot Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the tender in the amount of 2 358 800 (Two million three hundred fifty eight thousand eight hundred) FCFA and valid for thirty (30) days beyond the original expiry date of the offers. Any bid not meeting the requirements of this notice and the tender file shall be declared inadmissible. Subject to rejection of the offer, other administrative documents must imperatively be produced in originals or copies certified by the issuing service in accordance with the supplementary Regulations of the provisions of the RFP. They must be dated less than three (03) months preceding the date of submission of tenders

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le 20 juin 2018 à 15 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM-CE II) dans la salle de réunions du 1^{er} étage de l'immeuble siège de la Délégation Régionale du Centre. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
	Lire plutot L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le 14 Août 2018 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CRPM-CE II et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- iv) non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels ;
- v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète ;
- vii) absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle du lot sollicité.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) références de l'entreprise ;
- iii) disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) délai d'exécution.

Le non-respect de **80%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Lire plutot

Les critères éliminatoires sont :

- i) Dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) Non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- iv) Non satisfaction d'au moins **90 %** des critères essentiels ;
- v) Offre financière incomplète ;
- vi) Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle du marché sollicité.

5 Renseignements Complémentaires**Au lieu de ...**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, tél. : 222 21 81 50, soit à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

Lire plutot

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès des services du Secrétariat Général la Commune d'Awae**, **Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire de la Commune d'Awae aux numéros suivants : 673 20 57 25, 677 70 12 42.**

YAOUNDE le 9 Aout 2018

Le MAIRE

AKONO ZE Jean Marie

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com